Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Voile de la Somme

Samedi 27 Janvier 2024, de 13 h 45 à 16 h, à Abbeville.

Compte rendu de

L’Assemblée Générale Ordinaire du CDVoile de la Somme,

Du Vendredi 03 Février 2023, 18 h, salle des fêtes St-Firmin-les Crotoy.

Assistent à l’Assemblée Générale :

Membres du CA présents :

JOLIVEAU François (Président), GREVET Charline (Vice- présidente), SAUVAGE Claude (secrétaire), TERNISIEN Philippe (Trésorier), BEGUE Michel (trésorier adjoint) (par téléphone), RIETCH Colette (membre du CA), FALLET Frédéric (membre du CA), ROUILLON Bruno (membre du CA).

Membres du CA absent(e)s excusé(e)s :

FALLET Justine, PASSET Jean-Louis.

Clubs représentés :

Amiens Voile, Base Nautique d’Argoeuves (1 voix) : M. CAILEUX Benoît,

APVP (2 voix) : Mme GREVET Charline, Mme GREVET Jeanne,

GSM (1 voix) : Mme GREVET Charline (Pouvoir)

SNV (1 voix) : M. BEGUE Michel

EVEILS (1 voix) : Mme GREVET Charline (Pouvoir)

Personnalités invités présentes :

M.FAVRE Jacques, Directeur du Service des Sports du Conseil Départemental de la Somme,

M. RINGOT Fernand, Service des Sports du Conseil Départemental de la Somme, chargé des relations avec les Comités Départementaux,

M. CARPENTIER Vincent, Coordinateur Académique (Académie d’Amiens) du BIMER

Personnalités invités excusées :

M. HAUSSOULIER Stéphane, Président du Conseil Départemental de la Somme ;

M. FRADCOURT Pascal, Président des CPME de la Somme

M. EVRARD Philippe, Maire du Crotoy ;

Mme DELETRE Margaux, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Somme Chargé des Sports et de la Culture,

Mme STOYANOV Constance, Cheffe du Service Départemental de la Jeunesse, de l’Engagement et des Sports de la Somme (SDJES)

M. MANGIN Pierre, secrétaire général du SNV

M. GLAVIEUX Marcel, président du CDOS,

M. PIERSON Jason, (agent de développement).

M. BRUN Théophile (RTQ du club GS Mers les Bains)

Le quorum étant atteint (6), l’Assemblée Générale peut délibérer.

Pas de questions diverses, une candidature au CA.

**ORDRE DU JOUR :**

**1/ Lecture du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 2022,**

Rédigé par Claude SAUVAGE.

Vote : Approuvé à l’unanimité.

**2/ Lecture des rapports :**

*RAPPORT MORAL DU PRESIDENT*

François JOLIVEAU souhaite la bienvenue à tous les participants de cette assemblée.

Il souligne l’engagement bénévole des membres du Conseil d’Administration. Leurs actions sont diversifiées, à la mesure des disponibilités et des prises de consciences de chacun d’entre eux, souvent trop peu reconnues. Il les en remercie.

Les objectifs du CDVoile de la Somme sont multiples et diversifiées. Les actions qui sont conduites trouvent leurs justifications dans les évolutions du paysage Voile samarien. Ace titre, les clubs samariens affiliés à la FFVoile y ont, toutes, leur place.

Le paysage Voile samarien est en pleine évolution. Des clubs « phares » samariens traversent, pour diverses raisons, des phases de fonctionnement fragiles, d’autres, au contraire, sont en pleine restructuration positive et en expansion maîtrisée. Le CDVoile de la Somme se doit d’être à l’écoute, sans s’ingérer dans une gestion locale.

L’aide, le soutien et la bienveillance de nos partenaires institutionnels publics et privés restent essentiels. Qu’ils en soient remerciés.

La prise en compte des limites humaines du bénévolat nous ont conduit à accueillir Jason PIERROS au sein de notre fonctionnement. Son action d’Agent de Développement Voile doit continuer de se construire en lien avec tous les acteurs locaux : clubs, bénévoles, professionnels, collectivités locales, CA du CDVoile de la Somme, etc.…

C’est avec plaisir et espoir que le CDVoile de la Somme a reçu la candidature de Pierre MANGIN à un poste au sein du CA.

IL rappelle que le CDVoile de la Somme fêtera ses 50 ans cette année et qu’en 2025, le CA sera entièrement renouvelé.

Le rapport moral se termine par la longue liste des coups de chapeau et remerciements à attribuer à tous ceux qui concourent à notre développement : organismes départementaux, privés, familles et sportifs, etc.

*RAPPORTS TECHNIQUES PAR LES DELEGUES TECHNIQUES :*

MULTI-COQUES : CATAMARAN : Présenté par Charline GREVET

La seule école de sport de Catamaran est présente à Cayeux (APVP), il y a une séance Cata par week-end.

Un stage de validation de niveau 4 a été mis en place par l’école de voile de Cayeux, durant les vacances de Pâques. 4 jeunes sont sortis lauréats de cette semaine de formation.

Le Raid Baie de Somme a été annulé pour cause de condition météo défavorable.

Une compétition de catamaran, la CATAFUN, a eu lieu à Cayeux sur Mer : 12 bateaux engagés, 6 courses réalisées.

Des catamarans de propriétaires sont visibles sur toute la Côte Picarde mais dans une pratique loisir.

Pour 2023, Charline GREVET sera responsable des écoles de voiles de la Baie de Somme. Elle a l’ambition de relancer l’activité club de Fort-Mahon qui est aussi une école spécialiste et historique concernant la pratique Catamaran.

Vote : rapport adopté à l’unanimité.

PLANCHE à VOILE et WING : Présenté par Charline GREVET.

Pas de compétiteurs dans la Somme, mais une pratique régulière anime notre littoral, principalement à Mers-les-Bains. Le plan d’eau est accessible et du matériel est disponible. Par ailleurs, des particuliers sont actifs à Cayeux et au Crotoy.

Les clubs GSM, APVP, CHES KITEUX investissent dans des Wing Foil pour rendre la pratique accessible.

Vote : adopté à l’unanimité.

KITE SURF : Présenté par Charline GREVET :

Création d’un groupe Jeunes de 12 à 24 ans avec des regroupements les samedis, dès que les conditions sont optimums. Ce groupe est composé de 8 jeunes en formation, avec pour ambition d’aller sur une compétition en 2023.

Navigation en Down Wind entre les adhérents du club CHES KITEUX.

Navigation de perfectionnement pour les adhérents du club.

Le club Ches Cayteux a réalisé une compétition de vagues l’hiver dernier sur la commune de Ault : 12 participants.

Dès 9 nœuds, nous retrouvons des kites sur différents supports, sur les plages du littoral samarien.

6 compétiteurs Samariens ont participé à des compétitions de très haut niveau et se classent sur des championnats de France, d’Europe et du Monde. Ils ont participé à l’Engie Kite Tour qui est un championnat en 4 étapes à travers la France.

Vote : adopté à l’unanimité.

HABITABLE :

Rédigé par Michel BEGUE :

- 3 clubs départementaux, SNV, CNBS, Amiens Voile, sont classés au championnat de France des clubs. Résultats biaisés car les régates de grade 5A ne sont pas prises en compte dans ce classement.

- Les résultats en habitables sont limités à la baie de Somme.

Clubs participants : SNV (Sport Nautique Valéricain), 13 bateaux en régates, CNBS (Le Crotoy) 1 à 2 bateaux, participation de Cayeux (APVP) avec bateau école et nouvelle participation du Hourdel (YCBS) au rallye de la Baie de Somme avec 2 unités.

- Résultats SNV :

\* Nombre de licenciés en 2022 : 53 dont 5 jeunes et dont 12 femmes.

\*- Nouveaux licenciés 25- ; Licences temporaires : 20 ; licences classés régionaux : 39.

- Nombre de régates :11 régates avec résultats sur la saison 2022, dont une régate en double-mixte. 4 régates annulées pour BMS ou manque de vent, 14 bateaux participants au total, 61 bateaux classés, 2 nouveaux participants.

- Initiative « Rallye de Baie » autour du 14 juillet.

- Accueil du club de Honfleur en Baie de Somme : 12 bateaux.

- Participation samarienne au GPEN : National First 18-2ème.

-Création Ecole de Voile SNV :

-\* Investissement avec programme de la Ligue de Voile Hauts de France (PDRAN) et subvention : achats d’un J70, d’une goélette Mercator, équipement des 2 bateaux à finaliser.

\*Mise en route fin 2022 du J70.

\* Définition des programmes 2023 en cours.

Vote : adopté à l’unanimité.

DERIVEUR,

Rédigé et présenté par François JOLIVEAU, délégué technique.

Il rappelle les vertus pédagogiques et émancipatrices de la pratique de l’OPTIMIST qui est parfaitement appropriée aux plans d’eau intérieur et maritimes (à certaines conditions) de notre département.

3 thèmes : 1) nos joies : Amiens Voile apparaît à la 242ème place sur 300 clubs dériveurs classés au niveau national et 12ème sur 14 clubs classés au niveau régional. Le club Amiens Voile, Base Nautique d’Argoeuves reste le club dériveur de notre département. C’est le seul club à proposer des régates officielles dériveurs. Une activité Voile dériveur léger se met en place à Cayeux-sur Mer. Une animation voile entre Ault et Le Tréport a eu lieu au cours de l’été 2022 mais l’information n’est pas passée. Des remerciements aux Comités de course, à tous les bénévoles actifs, à tous les parents qui accompagnent.

Classement national dériveur (coureurs départementaux) : 11 classés.

2) Nos craintes : Organisation des régates : qu’en sera-t-il en 2023 ? Régates en mer ? Sur d’autres plans d’eau ?

Il n’est jamais trop tard pour s’(ré)engager. Le CDVoile de la Somme aidera les clubs fédéraux volontaires (Gamaches, CNBS, Ault, etc.…) à trouver leurs places dans nos organisations sportives.

3) Nos espoirs, nos objectifs prévisionnels pour la saison 2023 :

Dans le cadre des convention « Sport Scolaire USEP » (renouvellement de la structure, nouveau directeur) « UNSS/FNSU/FFVoile », dynamiser et accompagner nos navigateurs scolaires (Gamaches, etc..) vers une pratique sportive fédérale, (Génération 2024).

Participer en nombre au Rassemblement de Ligue Dériveur, juin 2023.

Revivre des régates sur tous les plans d'eau du département (maritimes et intérieurs) de notre département, rester à l’écoute des bonnes volontés et aider à concrétiser les bonnes idées : stages Ecole de Sport/inter Dpt.

Vote : adopté à l’unanimité.

VRC :

Rédigé par Michel BEGUE :

→ Plans d’eau navigables : Argoeuves, Cayeux/Le Hourdel.

→ Création d’un groupe VRC80 dans Amiens-Voile avec le support de François JOLIVEAU et d’Amiens-Voile. Animation du groupe sur le plan d’eau d’Argoeuves les samedis après-midi.

→ Participation à l’ouverture du plan d’eau de l’APVP vers Le Hourdel.

→ Participation samarienne aux championnats nationaux :

DF95 (Choisy-le-Roi) : 28ème sur 50.

En conclusion, il espère trouver de nouveaux participants.

Vote : adopté à l’unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION :

Rédigé par Justine FALLET, présenté par François JOLIVEAU :

2 thèmes :

→ Communication interne : participation des membres du CA positive, communication toujours à améliorer, etc.

→ Communication externe : participation à des manifestations de promotion des activés sportives (Journées Olympiques, etc.), actualisation du Site Web, newsletters. Participations à des réunions et commissions départementales, etc.

Vote : adopté à l’unanimité.

COMMISSION DEVELOPPEMENT :

Rédigé par Jason PIERSON : Propositions d’actions de développement issus des premiers constats réalisés

Remarque de Charline GREVET : peu d’actions du côté maritime, Jason n’est pas assez sur le terrain. Il faudrait lui élaborer un plan de travail précis ou une feuille de route, en ce qui concerne le CDVoile.

Le Président précise que ces propositions devront être discutées et concrétisées avec le CA et les clubs concernés. Un dialogue constructif devra s’engager entre les partenaires.

Vote : adopté à l’unanimité.

RAPPORT FINANCIER, présenté par Philippe TERNISIEN

La situation financière du CDVoile de la Somme est globalement saine et se solde par un résultat positif de 1 199,15 €.

**3/ Présentation des comptes annuels de l’exercice 2022 et affectation du résultat.**

Compte de résultats : dépenses : 6 521,47 € recettes : 7 720,62 €

Remarque : emploi civique : un remboursement de 800€ (aide de l’État) n’a pas été reçu, il fera l’objet d’une demande.

Vote : adopté à l’unanimité.

**4/ Fixation et appel des cotisations :**

Proposition de Charline GREVET : une seule cotisation pour tous les clubs à partir de 10 licenciés : 25 €.

Vote : adopté à l’unanimité.

**5/ Présentation du budget prévisionnel 2023 :**

Il s’équilibre en dépenses et recettes à 6 213 €.

Le budget prévisionnel reprend les postes habituels, avec peu de modifications.

Vote : adopté à l’unanimité.

**6/ Elections de membres du Conseil d’Administration :**

Vote : Pierre MANGIN (SNV) est élu membre du CA du CDVoile80 dans la catégorie générale.

**7/ Questions diverses**

Pas de question parvenue au CDVoile de la Somme.

Intervention de M. CARPENTIER Vincent, professeur à Friville-Escarbotin (coordonnateur BIMER). Il nous présente le projet BIMER, Brevet d’Initiation à la Mer. Il propose des actions communes avec les clubs de voile samariens.

La séance est levée à 20 h 10.

Le secrétaire Le président

C. SAUVAGE F. JOLIVEAU